

La Métropole de Rouen donne-t-elle trop d'argent à l'enseignement privé ?

L'Institut catholique de Paris a ouvert à Rouen un nouveau campus à la rentrée 2023, sur fond de polémique quant aux millions d'euros de subventions versées par la Métropole.



XX

La Métropole Rouen Normandie finance-t-elle l'enseignement supérieur privé au détriment du public ? La polémique a resurgi à la rentrée de septembre 2023, avec l'ouverture du nouveau campus de l'Institut catholique de Paris (ICP) à Rouen. Une installation soutenue par la Métropole et la Région Normandie qui ont alloué, à parts égales, 11 millions d'euros sur les 21 millions nécessaires pour effectuer les travaux.

La Métropole de Rouen plus prodigue avec le privé qu'avec le public ?

"Il est inacceptable que les pouvoirs publics fassent le choix de donner des moyens aussi conséquents à l'enseignement privé, qui n'offre pas de formations accessibles

à tou·te·s alors que l'enseignement supérieur public, accessible et moteur de l'ascenseur social dans notre pays, souffre lui d'un manque de moyens humains et financiers", a réagi la Fédération des étudiants rouennais (Feder) par voie de communiqué.

L'organisation étudiante a notamment calculé que les subventions accordées à l'ICP par la Métropole et la Région représentaient 40 700 euros par étudiant – la première promotion en compte 270 – "tandis que, tous financements confondus, le budget moyen annuel pour un étudiant·e de l'Université de Rouen Normandie est de 7 800 euros ».

"Élitisme"

Une disproportion à laquelle s'ajoutent les critiques en "élitisme", la Feder pointant des "frais d'inscription exorbitants" – "entre 3 800 et 8 000 euros par an" – "jusqu'à 47 fois supérieurs aux frais universitaires".

"Le contribuable va payer pour école réservée à une élite ou à des élèves qui faute de places auront dû faire un crédit", blâmaient les Jeunes communistes dès mars 2022, après l'annonce du soutien financier de la Métropole et de la Région à l'ICP.

Enfin, dans une lettre ouverte adressée en octobre dernier aux présidents des deux collectivités, 25 organisations politiques, syndicales et associatives – le Comité de réflexion et d'action laïque (Creal) en tête – reprochent à Nicolas Mayer-Rossignol et Hervé Morin de « finance[r] la ségrégation sociale dans l'enseignement supérieur ».

[La Métropole de Rouen finance l'enseignement supérieur privé et s'attire les foudres des syndicats](#)

Et les signataires de s'interroger plus globalement sur "les aides ou soutiens publics apportés ou envisagés" à plusieurs établissements privés venant de s'implanter ou prévoyant de le faire dans la métropole : l'école vétérinaire UniLaSalle à Mont-Saint-Aignan, l'ESG (École supérieure de gestion) et l'Esarc (École supérieure d'action et de recherche commerciale) du groupe Galileo global education à Bois-Guillaume ou encore l'école Fauchon à Rouen.

55 millions d'euros pour l'enseignement supérieur

"C'est un débat idéologique que je comprends mais il y a la réalité du terrain", répond Abdelkrim Marchani. Joint par 76actu, le vice-président de la Métropole en charge notamment de l'enseignement supérieur et de la recherche, rappelle que "la Norman-

die perd des habitants et parmi eux, ce sont aussi des jeunes qui partent pour étudier sans forcément revenir".

Il y a donc, celui lui, "un enjeu de fixation et d'attractivité des étudiants sur notre territoire". Auquel s'ajoute la nécessité de proposer "un large panel d'offres de formations pour répondre aux besoins de recrutements des entreprises, leur permettre de continuer à se développer et en attirer de nouvelles".

[Rouen. Cinq questions autour de cette nouvelle école In&ma qui vient d'ouvrir](#)

C'est pourquoi la Métropole a décidé en 2021 d'« investir massivement dans l'enseignement supérieur alors que ce n'est pas sa compétence directe". Ainsi, ce sont 55 millions d'euros qui ont été fléchés sur la période 2022-2026, "deux tiers pour le public, soit une trentaine de millions d'euros, et un tiers pour le privé", détaille l' élu métropolitain.

"Quand on trouve pertinent de financer le non-public, on le fait"

Ce dernier insiste sur le fait qu'il s'agit là de dépenses d'investissement et non de fonctionnement. Autrement dit, la Métropole ne finance pas le train de vie quotidien des établissements supérieurs qu'elle soutient, mais prend en charge une partie de leurs frais d'installation (bâti, équipements...).

5 millions d'euros supplémentaires pour la nouvelle fac dentaire

Ouverte à la rentrée 2022, la faculté dentaire de Rouen avait déjà reçu 1 million d'euros de subventions de la Métropole, notamment pour financer des postes de professeurs. Réuni le 25 septembre 2023, le Bureau métropolitain a voté à l'unanimité une nouvelle aide de 5 millions d'euros pour payer le futur bâtiment qui accueillera cette formation – à ce stade, les enseignements se déroulent dans les locaux actuels de l'UFR Santé. Dans le détail, 800 000 euros seront affectés à l'acquisition de fauteuils dentaires et 4,2 millions à l'investissement immobilier. À terme, le nouveau département d'odontologie accueillera 56 étudiants par promotion, soit 300 au total.

À ce titre, Abdelkrim Marchani conteste le calcul de la Feder. "41 000 euros par étudiant, c'est faux ! On ne finance pas qu'une promo de 270 élèves, l'ICP va former bien plus d'étudiants sur la durée."

Il rappelle également que "cette école connue et reconnue, à but non lucratif, a reçu la qualification d'intérêt général. La Métropole aide largement le public et quand on

trouve pertinent d'aider le non-public, on le fait aussi".

Doublons et précarisation

Mais est-ce vraiment pertinent de soutenir un établissement dont trois des quatre filières (droit, histoire de l'art, sciences de l'éducation et sciences sociales, économiques et politiques), selon la Feder, "sont déjà proposées par l'Université de Rouen Normandie" ?

"On s'interroge sur les doublons", euphémise Axel Duthil-Vatine. Le président de la Feder regrette "le choix de ne pas prioriser l'ouverture à l'université de nouvelles places dans ces filières en tension qui sont énormément demandées".

[Une rentrée 2023 plus chère pour les étudiants de l'Université de Rouen](#)

Il y voit un facteur de précarisation des étudiants : "Ceux qui se verront refuser l'entrée à la fac iront dans ces instituts privés, quitte à s'endetter pour poursuivre leurs études. »

Et l'État dans tout ça ?

"La Feder nous dit de mettre tout sur public et rien sur le privé mais ce n'est pas ça qui va résoudre le problème de disponibilité des places à l'université, répond Abdelkrim Marchani. Nous n'avons d'ailleurs jamais reçu de sollicitation de la fac de droit pour agrandir le bâti."

En creux, revient la question du rôle de l'État. Fin septembre, plusieurs présidents d'université alertaient sur une situation financière critique, rapporte Le Monde. Faute de dotations étatiques suffisantes, la plupart devraient être déficitaires à la fin de l'année.